

LICENCE 2018/2019

LES QUESTIONS FRÉQUENTES

● **Je suis licencié dans un club avec une licence « Natation pour tous » au cours de la saison je veux faire de la compétition que dois-je faire ?**

Pour faire de la compétition il faut prendre une licence « Compétition » mais si vous avez déjà une licence « Natation pour tous » vous n'aurez que la différence à payer.

● **J'ai une licence « Dirigeant » dans un club et je décide en cours d'année de pratiquer de l'Aqua-Forme, que dois-je faire ?**

Il vous suffit de joindre un certificat médical pour la pratique de l'Aqua-Forme.

● **Je suis étudiant à Lyon et licencié dans un club en natation pour tous, le week-end je fais de la compétition en water-polo avec mon club d'origine à Paris. Est-ce un transfert ou une double licence ?**

Il faut une multi-llicence en s'acquittant de la licence « Natation pour tous » dans le club de Lyon et de la licence « Compétition » dans le club de Paris

● **J'ai une licence « eau libre promotionnelle » et je désire entrer dans un club FFN annuel pour faire de l'eau libre en compétition et de cette façon pouvoir participer aux championnats de France d'eau libre, que dois-je faire ?**

Pour pratiquer en compétition il faut s'inscrire dans un club et prendre une licence « Compétition ».

● **Je suis dirigeant est-ce que je peux faire de la compétition ?**

Oui, en prenant une licence « Compétition ».

POUR UNE
NATATION
PLUS FORTE

LICENCE 2018/2019

LES QUESTIONS FRÉQUENTES

● **Quel est le fonctionnement lorsque je souhaite avoir une licence « Compétition » avec plusieurs disciplines au sein du même club. Dois-je payer une ou plusieurs licences à 50 euros ?**

Comme il s'agit du même de la même structure, le club ne paye qu'une seule licence à 50 euros.

● **Qu'est-ce que la E-licence ?**

C'est une licence proposée à des pratiquants réguliers qui ne sont pas dans une structure fédérale. L'objectif est qu'ils puissent à terme intégrer un club de la FFN.

● **Je suis éducateur et j'encadre des enfants qui vont passer le pass'sports de l'eau et le pass'compétition cette année, ils doivent prendre quelle licence ?**

C'est une licence « Natation pour tous » mais si l'enfant veut participer à une compétition après l'obtention de son pass'compétition il doit prendre la licence « Compétition »

● **Je ne fais qu'une compétition par an, est-ce que je dois quand même prendre une licence « Compétition » ?**

Oui la participation à une compétition nécessite la licence « Compétition »

● **Est-ce que le tarif de la licence est le même dans toute la France ?**

Depuis cette saison les tarifs de la licence sont uniformisés.

OBJECTIF
100 %
LICENCIÉS !